







Durée de l'atelier

- Plusieurs modalités possibles
 - > Une séance d'1h : Le format idéal pour réaliser les 4 étapes du parcours, laisser la place à l'échange et co-construire la trace écrite.
 - > Une séance de 45 minutes : Le parcours se déroule en 4 étapes pouvant faire l'objet d'une séance de 45 min, vous permettant de combiner avec un autre parcours sur une séance d'une heure.

Matériel nécessaire

- Un ordinateur connecté
- Un vidéoprojecteur ou TNI

Modalité

• En collectif

Date: 25/01/2019

Version: 1.0



PRÉSENTATION DU PROGRAMME LES ÉCRANS, LES AUTRES ET MOI

À partir de 13 ans, les ados sont plus de 90% à posséder un smartphone et à avoir au moins un compte sur un réseau social. Ils échangent et partagent leur quotidien avec leur réseau sur Snapchat, exposent leur vie sur Instragram et écoutent leur musique sur Youtube.

Leur vie sur ces réseaux fait partie de leur quotidien et est un univers bien cloisonné pour les adultes qui les entourent, entraînant parfois tensions et conflits à la maison. Ces jeunes usagers du Net sont déjà dans des routines numériques et ne prennent pas le temps de s'interroger sur leurs pratiques, de s'assurer qu'ils adoptent toujours le bon comportement pour eux-mêmes et avec les autres. Ils ne connaissent pas toujours les règlementations qui s'appliquent aux réseaux sociaux, ni la manière dont ceux-ci utilisent leurs données. Les études révèlent que leurs principales craintes sur Internet est de se faire voler leurs données personnelles, d'être harcelés ou d'avoir une mauvaise réputation. Mais ils ne se rendent pas forcément compte que leurs comportements et leurs choix de paramétrage les exposent plus fortement à ce type de soucis.

Ce programme numérique invite les jeunes de 13 à 18 ans à partager et interroger leur manière de vivre avec les écrans et les autres au travers de **5 parcours** :

- Les écrans et moi (temps passé, équipements, usages...),
- Mes écrans et les autres (place du numérique quand ils sont en famille, avec mes amis...),
- Ma vie connectée et moi (gestion de leur identité numérique),
- Mes amis en ligne (qui ils sont, ce qu'ils disent, ce qu'ils montrent de leurs amis...),
- Les inconnus sur Internet (la liberté d'expression et ses limites).

La séance se déroule **en collectif**. Les jeunes seront donc amenés à réfléchir ensemble, à échanger et à **co-construire** les apprentissages.

Chaque parcours est abordé en 4 étapes :

Étape 1: On observe

Un visuel (photo, campagne de sensibilisation...) pour les interpeller sur la problématique.

Étape 2: On questionne

Un questionnaire à compléter pour faire le point sur leurs usages réels du numérique.

Étape 3 : On analyse





Des informations visuelles (étude, campagne de sensibilisation, création d'artistes...) pour réfléchir sur leurs pratiques et y poser un nouveau regard.

Étape 4 : On change ?Des pistes à compléter pour repenser leur rapport aux écrans et se fixer de

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Objectif général:

nouvelles règles.

Acquérir les bons réflexes pour une utilisation raisonnée et responsable des réseaux et des écrans.

Objectifs spécifiques:

- Interroger ses usages du numérique et les mettre en perspective avec celles de ses pairs.
- Repérer les comportements excessifs.
- Connaître les règles de publications en ligne (limite à la liberté d'expression, droit à l'image, droit d'auteur).
- Aborder les notions d'identités numériques, de traces et d'image de soi.
- Savoir se protéger et protéger ses données personnelles.
- Adopter une attitude raisonnée et responsable sur Internet et avec les écrans.

Liens avec le programme d'éducation aux médias et à l'information au cycle 4 et au lycée

Ce programme permet de couvrir les principaux champs de compétence de l'EMI au cycle 4 et au lycée :

- Être auteur : consulter, s'approprier, publier.
- Comprendre et s'approprier les espaces informationnels.
- Partager des informations de façon responsable : reproduire, produire.
- Comprendre, expérimenter le web et sa structuration.
- Assumer une présence numérique.





DÉROULEMENT DE LA SÉANCE



À travers les échanges avec les inconnus, ce parcours permet d'aborder la liberté d'expression et ses limites.

Étape 1: On observe

<u>Objectif</u> : introduire le thème par l'observation d'un visuel et le recueil des premières impressions des élèves.







Laissez les élèves observer cette image et poursuivez par une phase de questions/réponses sur celle-ci pour recueillir les premières impressions et les éléments de compréhension des élèves.

Pistes de questions:

- De quel type d'image s'agit-il?
- Quel message veut nous faire passer cette affiche?
- Que ressentez-vous en regardant cette image?
- Vous sentez-vous concernés?
- Avez-vous conscience que les mots exprimés en ligne peuvent blesser réellement?

Étape 2: On questionne

<u>Objectif</u>: évaluer l'exposition des jeunes à des contenus haineux et leur connaissance des attitudes à adopter face à ces contenus.





Trois sujets sont abordés à travers ces questions :

- Leur attitude face à un contenu humiliant
- Leur exposition aux contenus haineux sur Internet
- Leurs réactions aux contenus haineux

Pour chaque question, plusieurs propositions de réponses sont formulées.

En collectif, posez les questions aux élèves et lisez chaque proposition. Pour chacune, faites un vote à main levée et notez, dans l'espace prévu à côté de la réponse, le nombre de votes obtenus pour cette proposition.

Astuce pour le vote : en collectif, les élèves risquent d'être influencés par le vote de leurs pairs. Proposez-leur de voter les yeux fermés!

Étape 3: On analyse

<u>Objectif</u>: étudier des documents de natures diverses pour réfléchir sur les risques liés à des échanges en ligne avec des inconnus et les réflexes à connaître pour s'en protéger.

Les élèves regardent les documents et les commentent. Au cours de cette étape, les jeunes apprennent à qualifier les propos blessants et interdits sur Internet, et adopter les bons réflexes face à ces contenus.

Ce qu'il faut savoir pour bien accompagner les jeunes sur ce thème :

Sur les réseaux comme Twitter ou dans les commentaires de presse, les jeunes sont de plus en plus exposés aux contenus haineux sur Internet. D'après une étude de Génération numérique de 2018, les propos haineux arrivent en seconde position des contenus choquants auxquels les ados sont exposés sur Internet (après la pornographie). Parmi ces contenus haineux, on retrouve en tête les insultes sur l'apparence physique qui font parfois partie de leur quotidien, à travers leurs échanges sur les chats ou les commentaires sur leurs profils. Face à ces contenus, les jeunes choisissent souvent l'inaction parce qu'ils pensent que c'est inutile ou qu'ils ne savent pas comment répondre. Ils ne réalisent pas toujours non plus que leur manière de s'adresser aux autres peut relever de la haine et les exposer à la loi. En effet, sur les réseaux sociaux comme ailleurs, la liberté d'expression a ses limites et on ne peut pas tout dire sur Internet.





En cas de soucis, il est important que les jeunes connaissent les bons réflexes pour se protéger : bloquer un compte, désactiver un commentaire, et signaler un mauvais comportement sur les réseaux qu'ils utilisent. Il existe aussi des aides pour les accompagner : la ligne **Net Ecoute 0800 200 200** pour avoir une écoute et des conseils en cas de problèmes, et **Point de contact**, le site pour dénoncer les contenus ou comportements illicites : https://www.pointdecontact.net/ Un site comme Seriously (https://www.seriously.ong/) est un outil à connaître pour apprendre à réagir pertinemment et à argumenter face aux propos haineux. Ne pas réagir, c'est aussi donner plus de visibilité à ce type de discours.





Pistes de questions:

- De quel type d'image s'agit-il?
- Quelle est l'attitude des personnes de gauche?
- Que semble ressentir le garçon à droite?
- Pourquoi cette affiche a choisi de représenter un groupe plutôt qu'une personne seule ?
- À quoi fait allusion la main en pixels?
- Sur quoi cette campagne essaie-t-elle de nous alerter?







Document 2 : Soutenir le racisme est un crime, sur Internet aussi



<u>Pistes de questions</u>:

- Que représente cette image?
- De quel type de visuel s'agit-il?
- À quoi fait référence ce pouce levé?
- Quel est le message inscrit ? Que signifie-t-il ?
- Peut-on tout dire sur Internet?
- Savez-vous ce qui est interdit et puni par la loi?





La loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881 s'applique aussi sur Internet.

Quels sont les propos interdits?

- La diffamation : propos portant atteinte à l'honneur
- L'injure raciste : attaque personnelle et directe envers une personne ou un groupe de personnes
- La provocation à la haine, à la discrimination ou à la violence raciste : propos encourageant la haine ou la violence contre une personne ou un groupe en raison de son ethnie, sexe, ou orientation sexuelle
- L'apologie au crime (ex : apologie au terrorisme)
- La contestation des crimes contre l'humanité Les peines encourues peuvent aller jusqu'à 45 000 euros d'amende et 3 ans d'emprisonnement.

Document 3: Se faire aider et alerter



<u>Pistes de questions</u>:

- Avez-vous déjà vu ces deux logos?
- Connaissez-vous les services qu'ils proposent?
- Avez-vous déjà contacté l'un de ces services?





- Saviez-vous qu'il existait une ligne d'écoute pour parler des problèmes rencontrés sur Internet ?
- Saviez-vous qu'il était possible de signaler les contenus choquants et illicites sur Internet ?
- Avez-vous déjà ressenti le besoin de vous faire aider sur Internet sans savoir à qui vous adresser ?

Document 4: Seriously



https://www.seriously.ong

Pistes de questions:

- Connaissez-vous ce site?
- Si oui, l'avez-vous déjà utilisé?
- Qu'appelle-t-on un contenu haineux?
- Avez-vous déjà été confrontés à ce type de contenu?
- Comment avez-vous réagi?
- Savez-vous comment faire face à ce type de contenu?

Aller plus loin:

- Étude génération numérique sur Les jeunes et les propos haineux sur Internet .

https://asso-generationnumerique.fr/wp-content/uploads/2018/03/Etude-sur-les-contenus-haineux-Mars2018.pdf





Étape 4 : On change?

<u>Objectif</u>: formuler les bons réflexes à adopter en cas d'exposition à des propos haineux.

Après la phase d'analyse, les élèves imaginent ensemble des idées et de nouvelles règles pour un usage plus sécurisé de leurs échanges sur Internet. Des amorces facilitent la rédaction des nouvelles règles :

- (Cyberharcèlement) Sur Internet, si vous vous êtes victime ou témoin de cyberharcèlement, vous pouvez :
- (Cyberharcèlement) Sur Internet, si vous vous êtes victime ou témoin de cyberharcèlement, vous ne devez pas :
- (Incitation à la haine) Sur Internet, si vous rencontrez des contenus haineux, vous pouvez :
- (Incitation à la haine) Sur Internet, si vous rencontrez des contenus haineux, vous ne devez pas :









dans le cadre du Safer Internet France Une création

www.tralalere.com

SAFER INTERNET // www.saferinternet.fr

Soutenu par la Commission européenne, ce programme accompagne les jeunes, leurs éducateurs et familles, entre prévention (Safer Internet) et promotion des usages positifs (Better Internet).

En France, il regroupe ces 3 lignes d'actions complémentaires :



Internet Sans Crainte, plan national de sensibilisation : des ressources pour accompagner les jeunes, leurs parents et éducateurs, dans une meilleure maîtrise de leur vie numérique.



Point de contact, service de signalement en ligne permettant à tous les internautes de signaler à l'aide d'un formulaire simple et anonyme tout contenu choquant rencontré sur Internet.



Net Ecoute, numéro national de protection des mineurs sur Internet, pour apporter aide et conseils aux jeunes confrontés à des difficultés dans le cadre de leurs usages numériques.